

Techniques de Chasse

La notion de tradition est intrinsèque à la pratique de la chasse en France mais il est bon de considérer ce loisir dans son époque. La chasse en France est en effet pratiquée par un grand nombre de jeunes et connaît un réel engouement au XXIème siècle.

On ne compte pas moins de 1,1 millions de chasseurs pratiquants, ce qui génère également une économie non négligeable à l'échelle nationale en termes d'achat de permis de chasse, de matériel, d'assurances...

Il faut savoir que les techniques de chasse sont multiples et qu'elles répondent à un grand nombre d'aspirations. On peut chasser sans fusil, avec ou sans chien, à pied, à cheval ou à l'arrêt, dans tous les paysages possibles que ce soit en plaine en montagne, ou en forêt.

Petit focus sur les techniques de chasse qui sont encore d'actualité en France

UN ART ANCESTRAL

L'art de la chasse en France est riche de son passé, de ses traditions mais également de sa pratique qui continue de nos jours de faire de nombreux adeptes. Un art qui comprend de nombreuses méthodes, parfois ancestrales, qui sont de nos jours prévues et encadrées par le Code de l'Environnement.

Un loisir qui revêt des formes diverses : On peut en effet chasser en solitaire, en collectif, avec ou sans armes à feu.

9 techniques de chasse ont été répertoriées en France.



Tout d'abord la **chasse à tir**, qui est le mode de chasse le plus répandu, se pratique sur tout le territoire national. On parle de **chasse au grand gibier** et **chasse au petit gibier**. Le sanglier ou le chevreuil se traquent partout en France mais également le plus petit gibier comme le lièvre, le faisan ou bien encore la perdrix.

La **chasse à Courre** quant à elle, relève d'une tradition bien vivante et en pleine expansion. La grande et la petite vènerie se pratiquent en effet avec passion depuis près de 600 ans ! Collective, cette chasse demande d'intégrer un équipage entouré d'une meute de chiens.

Et si l'on souhaite se retrouver face à soi-même, on peut aussi pratiquer des modes de chasse plus solitaires comme la **chasse à la bécasse** qui demande de longues heures de marche avec son chien. Mieux vaut être sportif !

“

On peut en effet chasser en solitaire, en collectif, avec ou sans armes à feu

La **chasse au vol** est quant à elle très anecdotique mais néanmoins réelle. Elle demande de dresser des oiseaux de proie pour la capture du gibier. Une pratique qui ne demande pas de port d'armes mais une solide formation !

La **chasse au gibier d'eau** est liée aux étangs, suivant la région on parle de chasse à la hutte, au gabion, à la tonne. On se situe dans les zones humides ce qui permet de chasser de multitudes d'oiseaux.

Quant aux **chasses traditionnelles**, elles ne nécessitent pas de fusil mais elles procèdent par capture d'oiseaux. Elles dépendent d'arrêtés différents suivant les régions. Les Ardennes chassent par exemple, vanneaux, grives et merles tandis que l'on utilise les Matoles pour capturer l'alouette des champs dans les Landes, le Lot-et-Garonne, le Tarn et la Garonne.

On capture l'alouette avec des pantès en Gironde et on utilise les gliaux pour prendre les grives en Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes ou bien encore dans les Bouches-du-Rhône.



Enfin le piégeage de petits animaux est une pratique très ancienne qui remonte d'ailleurs à la préhistoire. Dans ce temps là déjà, les chasseurs-cueilleurs suivaient leur gibier. La **chasse au piège** est donc très réglementée car elle participe à la régulation des espèces nuisibles qui mettent en danger des populations de gibier. La réglementation de cette chasse diffère donc suivant les régions.

La chasse en France n'est donc pas unique, elle relève de pratiques fortement liées à un terroir et à des hommes qui le font vivre.

Forêt Investissement sélectionne à la vente pour vous des propriétés, des territoires et des domaines de chasse en vous donnant le choix. Avec Forêt Investissement l'achat de forêt devient plus facile.